



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 66989

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur la protection des droits fondamentaux. Dans l'étude annuelle 2014 du Conseil d'État sur le numérique et les droits fondamentaux publiée en septembre 2014, il est proposé d'aligner le régime de responsabilité civile et pénale des plateformes sur celui des hébergeurs. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66989

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8753

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)